

GT du 19/11/2020 Evolution des modalités de délivrance des diplômes de l'enseignement agricole session 2021

FO était représentée par Nicolas Gilot, Sandrine Figuière, représentants FOA au CNEA et Jean-Pierre Naulin, expert.

La DGER salue l'investissement des équipes suite au retour des vacances, rappelle que son objectif est de livrer ses intentions de modalités d'adaptation de délivrance des diplômes pour la session 2021 et de prendre les avis des OS, surtout pour la filière professionnelle. Ce GT devrait permettre la mise à jour de la FAQ sur la partie examen.

Quelques objectifs avancés par la DGER:

- alléger la pression certificative
- donner de la visibilité et de la lisibilité
- garantir le caractère national du baccalauréat
- maintenir le niveau d'exigence
- assurer l'équité de traitement des candidats à l'échelle nationale
- veiller à la cohérence avec l'EN tout en préservant nos spécificités

FO EA partage la nécessité de garantir aux équipes une certaine lisibilité et validité du diplôme. Mais cela ne doit pas être fait à n'importe quel prix, il faut garder une vraie valeur nationale au diplôme ce que le CC mettra probablement à mal.

FO EA a toujours défendu la mise en œuvre d'épreuves nationales en lieu et place des CCF seules garantes de la valeur du diplôme. Mais là, l'administration nous propose du CC... bien pire que les CCF... Il n'est pas urgent de prendre des décisions d'annulation d'épreuves alors que de nombreux CCF peuvent encore être mis en place. Il faut surtout demander à l'inspection de travailler sérieusement sur un cadre réglementaire d'épreuves qui garantissent la valeur du diplôme. En outre, comment vont-être pris en compte les aménagements d'épreuves pour les candidats qui y ont droit lors du CC. Autre interrogation, pour le CAPa, beaucoup d'épreuves CCF sont des pratiques explicites, les notes de CC n'évaluent pas les mêmes compétences

FO EA est conscient des difficultés pour les équipes pédagogiques en l'absence de cadrage précis (quid des parties de programmes non réalisées, des épreuves s'appuyant sur les stages, le grand oral...). Des élèves sont déjà en distanciel, faute de cadrage, certains de nos collègues nous font part de leurs inquiétudes : faut-il essayer de faire la totalité

du programme ou bien de manière partielle ? Mais avec quel risque pour les épreuves maintenues ?

Quelques informations de la DGER

La correction des rapports de la session 2020 sera rémunérée la Mission Examen (MEx). Elle y travaille mais le recensement est complexe. Il faut rendre lisibles les différents canaux d'information réglementaire. Le point sur les commissions d'harmonisation est en cours d'arbitrage mais a priori, elles devraient être maintenues. L'attestation langues vivantes va être délivrée à tous les candidats du bac général et technologique à partir de 2022. L'EPS maintiendrait la mise en œuvre du CCF dans la mesure du possible. Un marché public est passé avec Géodis pour faire parvenir les copies des épreuves anticipées de STAV pour permettre une correction dans le calendrier : épreuves le 30/03, remontées Parcoursup avant 8/04. Pour le BAC G et STAV, la DGER précise que ces examens sont liés au code de l'éducation et que l'équité avec l'EN est nécessaire pour les élèves.

Intervention des JA (Jeunes Agriculteurs) :

Nécessité de garder un cadre national fort pour le CC .Un même diplôme pour chaque jeune. De nombreux jeunes qui ont obtenu l'examen l'an passé ont un sentiment qu'il leur a été donné.

Le GT n'a pas tout traité, rendez-vous jeudi 26 novembre 10h pour traiter les épreuves anticipées du bac techno et nos diplômes professionnels.

Contactez-nous ou visitez notre site <http://www.foenseignementagricole.fr>



www.facebook.com/foenseignementagricole/

Et  twitter.com/FOENSAGRI

Syndicat National de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture –Force Ouvrière

01 49 55 81 42 foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr